

Jean-Marcel LÉARD

avec la collaboration de Sébastien MARENGO

Grammaire sémantique modulaire

Catégories lexicales, référence, prédication

Module II : la référence
Présentation

Septembre 2013

<http://www.usherbrooke.ca/catifq/recherche/projets/en-cours/grammaire-semantique-modulaire/>

© Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), 2013.

Tous droits réservés.

Dépôt légal et ISBN : en attente.

Table des matières

Présentation	1
1. Le domaine.....	1
1.1 La position minimale	1
1.2 Un premier élargissement	1
1.3 Un second élargissement	2
1.4 Un troisième élargissement.....	2
2. Les enjeux	3
2.1 La nature de la référence.....	3
2.2 L'étendue des marques.....	4
3. Le plan	5
Références	5

Présentation

Le premier module a traité des relations entre les notions au plan de la représentation (prédicats et arguments) et parfois de l'expression (les ARG sont supports ou compléments du prédicat). Ce second module aborde des relations d'un autre type : le lien entre les notions et l'univers extralinguistique, le réel, ce qui correspond à la référence. La production d'un énoncé a en effet pour objectif habituel de référer à l'univers et cela exige que l'énonciateur donne à l'allocutaire les informations adéquates. Pour ce faire, il accomplit des opérations, dites de référence, qui accompagnent le plus souvent les catégories lexicales sous forme de catégories grammaticales (flexifs, SPÉC). Le lien entre ces catégories grammaticales et les catégories lexicales est donc d'une autre nature que le lien entre les catégories lexicales elles-mêmes.

1. LE DOMAINE

1.1 La position minimale

Les SN sujets sont généralement considérés comme les expressions référentielles fondamentales, en particulier parce qu'ils contiennent des PRÉDÉT déterminés. Puisque les autres SN qui ont le statut d'ARG contiennent eux aussi des PRÉDÉT, ils ont également un statut référentiel, même si leur niveau dans la hiérarchie référentielle est inférieur. Les PRÉDÉT sont souvent appelés déterminants mais, plus récemment, les sémanticiens ont aussi parlé de quantifieurs ou quantificateurs. Ces deux termes sont désormais en concurrence et ils mettent en évidence la nature des deux traits qui construisent la référence nominale et qui appartiennent à l'univers spatial : la détermination correspond aux repères (ou coordonnées) et la quantité correspond au nombre ou à la partie. La catégorie des PRÉDÉT contient quatre séries caractérisées par leur distribution, dont trois sont clairement reconnaissables par les traits sémantiques qu'elles portent. On peut alors parler de système ou de structure.

Les prédéterminants			
Les paradigmes et leurs traits sémantiques			
Préarticles ±TOTALITÉ	Articles ±DÉTERMINÉ	Postarticles QUANTITÉ	PRÉDÉT exclusifs
<i>De</i> <i>Tout</i>	<i>Un</i> <i>Le</i> <i>Mon</i> <i>Ce</i>	<i>Deux, trois...</i> <i>Quelques</i> <i>Etc.</i>	<i>Certains</i> <i>Plusieurs</i> <i>Etc.</i>

Le système des marques du N

1.2 Un premier élargissement

Le V possède lui aussi un système de flexifs et de SPÉC dont la richesse varie avec le mode et qui a particulièrement intéressé le courant guillaumien. Structuraliste et sémantique, ce dernier trouvait là un terrain propice à ses réflexions sur l'organisation du temps propre à chaque langue en raison du nombre clos de marques. Pour justifier l'étude de ces marques dans le module référentiel, il suffit d'accepter qu'elles font, comme celles du N, des opérations de quantification

et de repérage, mais dans l'univers temporel. Cela ne fait pas difficulté : le V est quantifié (aspect : portion ou totalité d'événement, itération) et repéré (époque, personne) grâce à la flexion et aux SPÉC (les AUX et les pronoms). L'approche du système du N et celle du système du V doivent donc être menées de façon parallèle, même si le N et le V se distinguent par le domaine d'application (espace / temps).

Les modes du verbe et leurs traits sémantiques			
Mode non personnel		Subjonctif	Indicatif
+ASPECT		+ASPECT	+ASPECT
-RANG		+RANG	+RANG
-TEMPS		-TEMPS	+TEMPS
-ASSERTION		-ASSERTION	+ASSERTION
-er prospectif	-ant en cours	-é réalisé	

Le système des marques du V

1.3 Un second élargissement

La référence est surtout construite par des grammèmes dépendants d'un lexème et obligatoires pour le N et le V dans leurs fonctions de base : flexifs du V (conjugaison) et parfois du N ; SPÉC formant un syntagme avec le N (PRÉDÉT) ou avec le V (AUX ; pronoms personnels non autonomes, souvent dits clitiques). Cependant, il existe aussi des marques complémentaires facultatives, en particulier les « adverbes » de degré, qui s'insèrent naturellement dans l'étude de la référence. Ne portant pas le trait /MANIÈRE/ et n'ayant pas pour ARG une notion verbale d'activité, ces derniers ne sont pas des prédicats² et ont donc été exclus de la catégorie ADV. Deux types sont en concurrence :

- les SPÉC-de-quantité, qui quantifient ou intensifient diverses catégories (N, V, ADJ, ADV) et parfois eux-mêmes (*bien trop*). L'ADJ et l'ADV n'acceptent que l'intensification, indifférente aux domaines de l'espace et du temps. Le terme de SPÉC permet de constituer un vaste ensemble de marques (SPÉC-de-quantité, PRÉDÉT, AUX) et de rappeler leur rôle référentiel ;
- les marqueurs d'ajustement référentiel (*à peine, environ, presque, seulement...*), qui portent sur divers constituants, y compris les éléments qui créent la référence comme les PRÉDÉT. Cette classe originale, qui n'a pas encore été reconnue en grammaire, est bien caractérisée : sa distribution est souple (1a) ; elle accepte en général deux types de fonctionnement, l'un avec pause, l'autre sans (1b).

(1a) Il a croisé {à peine trois personnes / trois personnes à peine}.

(1b) Il a croisé {à peine trois personnes / peu de personnes, trois à peine}.

Puisqu'il existe, à côté des marques de quantité obligatoires, une série complémentaire de marques de quantité facultatives, il n'est pas surprenant qu'il existe parallèlement une série de repères facultatifs : les circonstants. Quelle que soit leur forme (mot simple ou GP), ils n'ont pas le statut d'adverbe, ni par leur sémantique ni par leur syntaxe. Par définition, ils servent à repérer dans le temps ou dans l'espace et le rôle de la PRÉP (repérage) est clair. Ils accompagnent des V, N ou ADJ (2).

(2) Il est arrivé {hier / à midi}. / Son retour hier / Riche dans sa jeunesse

1.4 Un troisième élargissement

Par ailleurs, pour établir un système ou des systèmes, le structuralisme privilégiait la fermeture plus que l'ouverture. Celle-ci est pourtant nécessaire pour les marques du N et du V : intermédiaires entre SPÉC et lexèmes, des N, des V et des ADJ particuliers complètent les opérations de

référence sur le N et sur le V. Les grammaires ont déjà noté que des éléments d'apparence nominale ou verbale n'avaient rien d'un comportement lexical et les ont insérés dans la série des PRÉDÉT complexes (*un tas de, la plupart de...*) ou en ont fait des AUX, séries que nous considérons comme des SPÉC. Les études plus spécialisées ont aussi souvent parlé de grammaticalisation pour certains N et V, sans parfois noter que ces N et ces V portaient des traits /QUANTITÉ, RÉPÈRE/. Le processus d'intégration dans les mécanismes référentiels étant graduel, nous proposons trois degrés et donc trois étiquettes :

- dans un GN de forme *SN de (S)N*, le premier N, qui quantifie le second, peut avoir trois statuts. Il peut être un N-spéc quantifiant dans un groupe figé : son PRÉDÉT est fixe et le second N refuse un PRÉDÉT (1a). Il peut être un N-spéc partitif : il est suivi d'un SN, opère une partition, accepte une variation de PRÉDÉT mais est peu quantifiable (1b). Il peut être un N-référentiel : il est suivi d'un N, accepte une variation de PRÉDÉT et est quantifiable (1c) ;
- le premier V qui quantifie le second V dans certains GV a aussi trois statuts : c'est un V-aux (2a), un V-spéc (2b) ou un V-référentiel (2c). Trois critères sont utilisables pour fixer un statut : la distribution, puisque le cumul est possible, l'existence d'ARG propres et l'usage indépendant sans V-inf.

- (1)a Un tas d'amis / Une flopée de questions / Une sorte₁ de poète
 (1)b {Une / Cette} partie du bois / La moitié {de l'orange / d'une orange}
 (1)c Deux séries de problèmes / Une sorte₂ de poète / Cette moitié d'orange / Mon groupe d'amis
- (2)a Léa a travaillé.
 (2)b Luc {va / vient de} partir.
 (2)c Léa {commence / se met} à travailler.

Une telle analyse rend compte de l'organisation interne des syntagmes nominaux ou verbaux complexes mais l'ouverture concerne aussi plusieurs ADJ particuliers qui quantifient (3a) ou repèrent le N (3b) et qui sont dits ADJ-référentiels. Ils refusent la fonction attribut et souvent la gradation.

- (3)a Un seul poète / Un certain courage
 (3)b Le jour suivant

Enfin, nous proposons que les pronoms (représentants nominaux) entrent dans ce module. Très variés, ils partagent cependant la propriété d'avoir une référence indéfinie, ce qui recouvre deux faits différents : ils restent indéfinis ou doivent au contexte leur valeur référentielle (anaphore, deixis, embrayage). Préfixes et suffixes ont aussi parfois une valeur référentielle (*re-* ; *hyper-* ; *-oter* / *-eter*) mais ils seront peu traités.

2. LES ENJEUX

Deux enjeux se dessinent : valider la notion de référence ; montrer que la construction de la référence, avec les contours précis qui ont été tracés, mérite qu'un module lui soit consacré.

2.1 La nature de la référence

Les PRÉDÉT créent la référence du SN, considéré comme l'expression référentielle prototypique, et ils portent deux types de traits reconnus : /REPÉRAGE, QUANTITÉ/. À partir de là, il est possible de voir que d'autres catégories sont aussi associées à des opérations de quantification et de détermination (repérage, coordonnées) et la référence se fait exclusivement au moyen de ces opérations. Le repérage a pour origine la personne qui énonce (possessifs du SN ; rang du (S)V), le lieu de l'énonciation (démonstratifs du SN) et son moment (époques du (S)V). Ces traits sont moins perceptibles pour les marques du V que pour celles du N mais il est facile de constater

que le repérage est doublement présent dans les marques du V : donner un rang, c'est repérer par rapport au locuteur dans l'échange verbal ; choisir une époque, c'est repérer par rapport au moment de parole. Quant à la quantité dans le domaine du V, elle correspond clairement à l'aspect, qui exprime l'idée de totalité, de partie et de répétition. Il reste à tenir compte de l'intensité, forme de quantité indépendante du temps et de l'espace et qui concerne surtout l'ADJ et l'ADV mais aussi parfois le V (*Luc aime {beaucoup / peu} sa sœur*).

La nature de la référence permet donc de rapprocher le N et le V, au lieu de les opposer sur la base de leur domaine (ESPACE / TEMPS) comme le font les guillaumiens. Le rôle commun des PRÉDÉT du N et des flexifs ou AUX du V est de quantifier et de repérer. De plus, même si le repérage occupe une place de choix dans la terminologie (les SPÉC du N sont souvent dits déterminants ; le V est étudié sous l'angle de la personne et du temps alors que l'aspect a longtemps été négligé), c'est la quantité qui est fondamentale. Elle se manifeste sans repérage tant pour le N que pour le V, l'inverse n'étant pas vrai.

Les guillaumiens ont fait une approche structurale globale pour le V alors que, dans le domaine nominal, ils ont seulement étudié le micro-système de l'article (DE, LE, UN). Nous ferons deux remarques critiques à leur sujet :

- dans les deux cas, ils ont recouru au temps opératif, instrument d'analyse abstrait et peu vérifiable. Si le principe est vraiment valide, il devrait permettre d'organiser tous les SPÉC du N (et pas seulement les articles) comme les modes du V, lesquels regroupent et caractérisent l'ensemble des flexifs et l'AUX *avoir* (et sans doute l'AUX *être*) ; il devrait aussi s'appliquer aux SPÉC du V ou du moins à certains et même au système des parties de langue prédicatives. On est loin du compte et, dans le cas des articles du moins, le principe du temps opératif semble en fin de compte être un artifice pour limiter l'analyse au mot au lieu de la situer dans le cadre de la P, qui fixe la valeur ;
- malgré des études très fines, ils n'ont pas proposé d'hypothèse claire ou intégrante sur le rôle des catégories grammaticales, dites non prédicatives, qui expriment la forme, la "matière subtile". L'opération d'intellection, qui verse la notion dans un cadre général (la forme) et précède celle de particularisation (la matière), reste bien mystérieuse et résiste à toute évaluation : elle serait la "saisie des idées produites par les moyens d'analyse, limités en nombre, que la pensée s'est donnés, et qui sont des formes linguistiques" (Moignet, 1981 : 10). Nous proposons que la forme ou la matière subtile correspond essentiellement à la construction de la référence et donc simplement aux marques de quantité et de repérage. Ces termes sont plus limpides et permettent de délimiter une zone sémantique précise.

2.2 L'étendue des marques

L'existence d'un module référentiel se justifie si la plupart des éléments extérieurs aux relations prédicats-arguments constituent un ensemble assez vaste qui peut être regroupé sur une base sémantique. C'est bien le cas et nous associons dans ce module :

- la flexion du V ;
- les SPÉC obligatoires du N (PRÉDÉT) et les SPÉC du V (AUX) ainsi que les N-spécificateurs et les V-spécificateurs ;
- les SPÉC-de-quantité et les marqueurs d'ajustement référentiel ;
- les circonstants (mots simples : *dehors, ici, hier* ; GP), qui repèrent ;
- les N-référentiels, les V-référentiels, les ADJ-référentiels ;
- les pronoms au sens strict, qui quantifient ou repèrent de façon particulière (anaphore, deixis ou fléchage contextuel) ou laissent la référence indéfinie (absence de quantification, de repérage). Cela permet de créer deux types de pronoms (représentants et proformes indéfinies)

mais la catégorie pronominale gagne à être réduite et les PRÉDÉT qui entrent dans des groupes nominaux incomplets (*J'ai examiné les malades. Deux sont dans un état grave*) ne sont pas considérés comme pronoms.

La richesse et la variété des catégories n'est pas un obstacle à leur regroupement mais il faut au moins respecter deux exigences : ces catégories doivent être associées par leurs traits (quantité, repères) et leur syntaxe doit les distinguer des catégories lexicales.

3. LE PLAN

L'étude pourrait se faire à partir des marqueurs qui construisent la référence : flexifs, en pratique réservés au V ; SPÉC, quasi obligatoires avec le N (PRÉDÉT) et fréquents avec le V (AUX) ; N, V et ADJ à valeur grammaticale (N-spécificateurs, N-référentiels ; V-spécificateurs, V-référentiels ; ADJ-référentiels) ; SPÉC-de-quantité, généralement valides pour plusieurs catégories lexicales et souvent même pour toutes ; circonstants ; marqueurs d'ajustement référentiel. Les pronoms, cas particuliers de référence nominale, restent de toute façon à part.

Nous adoptons un autre plan, plus conforme à la tradition : un chapitre est consacré aux marques du N et un autre aux marques du V. Ces deux catégories lexicales ont des marques propres et qui jouent un rôle fondamental dans la construction de la référence, ce qui permet de proposer deux chapitres homogènes. Mais il reste à traiter du pronom et des marqueurs relativement variés qui ne sont pas propres au N ou au V. Il en résulte que ce module ne présente pas la même homogénéité que le premier même si, finalement, il contient lui aussi quatre chapitres :

- le premier est consacré à la référence nominale, dont la richesse est évidente : PRÉDÉT, N-spécificateurs, N-référentiels, ADJ-référentiels ;
- l'étude des pronoms au sens étroit (représentants nominaux) suit assez naturellement celle de la référence nominale, même si les pronoms ont un statut référentiel particulier ;
- le troisième chapitre est consacré à la référence verbale et aborde la flexion, les V-aux, les V-spécificateurs et les V-référentiels ;
- le dernier chapitre traite des marqueurs complémentaires : les circonstants, qui repèrent ; les SPÉC-de-quantité, qui s'associent à diverses catégories et quantifient parfois en plus la relation de prédication ; les marqueurs d'ajustement référentiel.

Références

MOIGNET, Gérard (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.